

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1164 Décisions concernant les Ministères

n° 1164

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

30 août 1962

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1962

Date du numéro

31 août 1962

TEXTE INTÉGRAL

M. Hassan Mohamed Ahmed, préposé de 2^e classe, 1^{er} échelon (Service Technique) du Corps Territorial des Postes et Télécommunications est autorisé à suivre un stage pour l'emploi de contrôleur des Postes (branche Exploitation) au centre d'enseignement supérieur des Postes et Télécommunications à Toulouse. M. Hassan Mohamed, quittera Djibouti par voie aérienne le 31 août 1962 à destination de la Métropole.